

ASSO



ça ne
tient plus

lettre ouverte

aux parlementaires
 de Bretagne

Brest, le 11 mars 2025

*Lettre ouverte aux parlementaires de Bretagne
avec copie au président du conseil régional,
des conseils départementaux,
aux métropoles de Rennes et Brest,
aux chefs lieux de départements
(Quimper, Vannes, Lorient, St Brieuc,)*

Objet : « Ça ne tient plus ! »

Madame la parlementaire, Monsieur le parlementaire,

Le Mouvement Associatif de Bretagne, regroupant 45 000 associations par l'intermédiaire de ses 22 réseaux membres, souhaite vous alerter sur les difficultés rencontrées par le monde associatif.

Les 80 000 associations bretonnes animées par les 800 000 bénévoles et soutenues par les 110 000 salariés assument un rôle essentiel dans le maintien du lien social et la cohésion territoriale. Pourtant elles affrontent aujourd'hui des difficultés sans précédent caractérisées par :

- Les coupes sectorielles prévues dans le budget.
- La diminution des budgets des collectivités territoriales.
- Le décalage dans le versement des subventions généré par l'instabilité politique.

Cette situation intervient après plusieurs années de fragilité causée par la hausse continue des charges nécessaires au fonctionnement ordinaire des associations et une demande croissante des bénéficiaires de tous les secteurs d'intervention du monde associatif, (culture, sport, accès et défense des droits, santé, solidarité, écologie, loisirs, éducation, ...). Les associations se trouvent donc dans l'impasse de devoir faire toujours plus avec moins.

« Ça ne tient plus » disait Claire Thoury, Présidente du Mouvement Associatif

Le monde associatif ne peut pas rester la variable d'ajustement ni la victime des dégâts collatéraux des politiques publiques.

De nombreuses alertes témoignent des difficultés pour de nombreuses associations en Bretagne de devoir faire face à des gestions de trésorerie sous tension, à l'absence de visibilité à court et moyen terme, à la lassitude des bénévoles et au premier chef des bénévoles de gouvernance aujourd'hui incapables d'assumer leurs responsabilités avec la sérénité nécessaire.

Le baromètre Hexopée publié le 25 janvier dernier soulignait que :

- 29 % des structures disposent de moins de trois mois de trésorerie
- 22 % des structures ont dû réduire leur masse salariale
- 33 % subissent une baisse constante des financements publics,
- 76 % continuent d'être impactées par l'inflation



L'enquête en cours à l'initiative du Mouvement Associatif National, Héxopée (Syndicat employeur) et le RNMA (Réseau National des Maisons des Associations) et relayée par le Mouvement Associatif de Bretagne et ses membres viendra vraisemblablement confirmer ce diagnostic.

Or, une association qui meurt, ce sont des familles qui ne partiront pas en vacances, des enfants qui ne pratiqueront plus d'activités hors temps scolaire et en dehors du cadre familiale, une vie culturelle qui s'éteint, des droits qui ne se revendiquent plus, tout un territoire qui s'appauvrit.

Aujourd'hui, plus que jamais, chacun dans son rôle, doit prendre ses responsabilités. Il en va de la préservation de notre modèle social et de notre démocratie.

Par cette lettre nous demandons à nos parlementaires d'intervenir auprès du gouvernement pour :

- Garantir des financements pluriannuels et lisibles.
- Simplifier et accélérer le versement des subventions.
- Renforcer le dialogue structuré entre l'État, les collectivités et les associations.
- Consolider les dispositifs qui fonctionnent et qui servent de nombreuses associations tels que Guid'Asso, le service civique, le DLA.
- Augmenter et diversifier les moyens alloués au FDVA.
- Valoriser les postes FONJEP.
- Reconnaître et soutenir les têtes de réseaux associatifs.

Les associations sont des acteurs déterminants et mobilisateurs des citoyens pour relever les défis communs que nous devons relever ensemble (transition écologique, justice sociale, éducation démocratique, vitalisation des territoires ruraux et urbains).

Comptant sur votre engagement, nous vous remercions de nous tenir informés des initiatives que vous entendez prendre.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Thierry Abaléa,
président du Mouvement Associatif de Bretagne

